



Lettre électronique du Centre de ressources Politique de la ville et cohésion sociale et territoriale : « La cohésion se construit » N° 33

Mercredi 29 septembre 2010 www.villecaraibe.com

36, bd Amilcar CABRAL, Imm. La Varangue, 97200 FDF.

BP 7222, 97277 Schoelcher cedex,

Pour publier un article sur des projets et actions de développement social territorial :

Tél : 0596 686452, Fax 0596 589628 contact@villecaraibe.com



SOMMAIRE

1. Référentiel national et référentiel local de la prévention de la délinquance 2

- Les incidents aux abords des établissements scolaires en Martinique3
- <Eléments à prendre en compte en termes de dispositifs et Politiques publiques :4

Pour aller plus loin : Etude IAU- Les villes face à l'insécurité Cahiers n° 155 de l'Institut d'Aménagement et d'urbanisme d'Île de France Août 2010 télécharger.....5

- Les Etats généraux de la jeunesse au Morne Rouge.....5
- Contrat Local de Sécurité de Trinité et accompagnement des errants.....6

2. Evaluation des CUCS du Lamentin et Fort de France7

3. Formation action sur la l'Observation territoriale dans le cadre de la démarche d'évaluation du CUCS7

- Un nouveau local pour le CFA7
- Nouveau maillon contre la drogue.....8
- Les Journées Mondiales de l'Urbanisme,.....8
- Organisées par la SFU, Société Française des urbanistes.....8
- Concours photo/vidéo sur téléphone portable ..8

AGENDA

Prochains travaux collectifs Ville caraïbe :

Octobre : Atelier de qualification régionale III et accompagnement : Evaluation des CUCS

Atelier régional des professionnels Politique de Jeunesse

Novembre : Formation Action sur l'utilité sociale de la Médiation sociale (ESS)

Séminaire sur le développement économique, projet territorial et insertion

Décembre : Semaine Images des quartiers populaires

Pour retrouver la Programmation de Septembre à Décembre 2010 : Cliquez ici

NOUVEAU A TELECHARGER








- Retrouver sur le site Internet la rubrique Actualités mis à jour régulièrement.
- Le Rapport d'activité 2009 du Centre de ressources est actuellement disponible sur le site Internet
- L'Annuaire des acteurs du Développement social territorial et de la Politique de la ville (Mis à jour)



1. Référentiel national et référentiel local de la prévention de la délinquance

Le renforcement de l'approche sécuritaire déclenchée récemment en France Hexagonale est l'une des problématiques actuelles pour la politique de la ville qui pour une fois vient rejoindre les préoccupations de l'actualité médiatique du moment en Martinique après le meurtre d'un jeune mercredi dernier, ainsi que plusieurs incidents aux abords d'établissements scolaires. Ces récents événements venant s'associer aux inquiétudes récurrentes et renouvelées des professionnels de la Politique de la ville et du développement social territorial martiniquais.

Ainsi, au niveau national, les événements dans une Cité de Grenoble ont participé à la relance des incitations de l'Etat à l'endroit des Collectivités locales et Maires pour que la véritable mesure des dispositifs de prévention de la délinquance, soit prise en compte. Ainsi, le Comité Interministériel de Prévention de la Délinquance a réédité en plus des orientations du Ministère, **un livret de Prévention comprenant des Fiches méthodologiques à l'attention des Maires et de leurs équipes.** (Voir notamment la rubrique Prévention de la délinquance et Sécurité sur Ville

-  Fiche sur les stratégies territoriales du CIPD 2010
 -  Fiche sur le FIPD (Fond- CIPD 2010)
 -  Guide pour la mise en place d'un CLSPD (IHESI 2002)
 -  Fiche sur le rappel à l'ordre (CIPD 2009)
 -  Fiche sur Charte déontologique échanges d'informations CLSPD (CIPD 2010)
 -  Fiche sur le Conseil pour les Droits et Devoirs des familles (CIPD 2010)
 -  Fiche sur l'information du maire sur l'absentéisme (fiche CIPD 2010)
-
- caraiibe.com)

Retenons que ce panel d'outils s'est vu renforcé par la Loi permettant la suppression des allocations familiales pour absentéisme scolaire. Cette dernière qui a été adoptée la semaine dernière. Il

s'agit pour information d'un acte législatif venant rappeler les dispositifs existants en la matière, ainsi que l'arsenal complémentaire compris dans la Loi d'orientation sur la Sécurité **LOOSI II** en cours d'adoption.

Par ailleurs **l'Association des Maires des Grandes Villes de France, dans le cadre de la 10eme Conférence des Villes consacrée à la cohésion sociale et urbaine**, ont réaffirmé le fait que **la Sécurité était avant tout une responsabilité régalienn**e et qu'elle était bien **le premier pilier de la cohésion sociale et urbaine** appelant à un **Grenelle de la Sécurité partout en France**. Ces Maires sont donc montés au créneau pour décliner les enjeux en matière de sécurité, ainsi que rappeler l'enjeu politique de la ville, de l'habitat, des politiques de Jeunesses, de mobilité durable et diversité culturelle. **Pour retrouver ce Manifeste : Cliquez ici**

- **Un sondage éclairant**

Dans le cadre de cette Conférence des Villes, un sondage TNS-SOFRES avait été commandé. L'analyse fait ressortir que pour les Français, les principales causes de l'insécurité en France renvoient avant tout à une certaine crise des valeurs morales : à 59% incriminant le manque d'autorité des parents sur leurs enfants. Et 48% le recul de certaines valeurs morales dans notre société. Les facteurs économiques et sociaux jouent également un rôle important : la crise économique et le chômage sont cités par 48% et les mauvaises conditions de vie dans certains quartiers par 39% comme des causes de l'insécurité en France. Viennent ensuite parmi les causes de l'insécurité, la dégradation du rôle éducatif de l'école (28%), la drogue (27%) et le manque d'efficacité de la justice (25%). Enfin, seule une minorité incrimine le manque d'effectifs de la police et de la gendarmerie (18%) ou son manque d'efficacité (13%). L'insécurité pour les Français paraît donc être avant tout liée à une évolution globale et morale de la société qu'à une faillite des institutions (Justice, école, police ou gendarmerie).

L'attente d'une prise en charge à la fois collective et individuelle pour lutter contre l'insécurité.

Dans ce contexte, les Français jugent que c'est la police et la gendarmerie (49%) et les citoyens eux-mêmes (49%) qui peuvent agir le plus efficacement



pour lutter contre l'insécurité. Leur rôle est jugé plus important que celui de la Justice (37%), de l'Etat (37%) et de l'école (35%). Les municipalités (24%) et les associations (23%) sont enfin citées par un peu moins d'un quart des répondants.

Si les autorités chargées de la sécurité sont logiquement attendues, c'est aussi une prise de conscience collective faisant appel à la responsabilité de chacun que les Français réclament.

L'école : un acteur essentiel pour améliorer la vie dans les quartiers sensibles.

Le rôle de l'école est jugé essentiel pour améliorer les conditions de vie dans les quartiers sensibles. 61% des Français estiment ainsi que, en matière d'aide aux quartiers sensibles, le soutien à l'école

et à la réussite scolaire est l'un des enjeux les plus importants pour y améliorer les conditions de vie. Le rôle de l'école est cité en premier à la fois par les sympathisants de gauche (62%) et de droite (60%). Le soutien de l'activité économique et de l'emploi (56%) et le soutien aux parents dans leur rôle éducatif (47%) sont également jugés importants par environ la moitié des Français. L'amélioration des conditions de vie dans ces quartiers passe également par la rénovation urbaine et l'accès au logement (pour 36%).

Pour retrouver ce sondage TNS SOFRES du 15 septembre : [Cliquez ici](#)

• **Les incidents aux abords des établissements scolaires en Martinique**

<Eléments de contexte

Les récents événements en Martinique avec le meurtre d'un jeune lycéen aux abords d'un établissement scolaire ne manquent pas de nous interroger. La période actuelle est révélatrice d'un certain nombre de constats sur la société martiniquaise qui ne manqueront pas d'engendrer la réflexion chez les acteurs sociaux, ceux de la politique de la vie et tous ceux qui prennent part au traitement des problématiques relatives à la jeunesse.

Les sociétés possèdent toutes des périodes plus ou moins marquées par la pression sociale telle que celle présente de rentrée scolaire du fait de son activation des institutions œuvrant en matière de socialisation. Voilà une période qui marque un changement de rythme dans le fonctionnement sociétal de l'individu en passant par la famille jusqu'à la société dans sa globalité. En ce qui concerne la part non négligeable des jeunes au sein de la société, il s'agit aussi d'une période où un certain nombre de disparités entre les jeunes se révèlent de façon fulgurante. En effet, entre les jeunes se devant de réintégrer les établissements scolaires et ceux se retrouvant dans le contexte d'une disqualification sociale, le fossé se creuse.

Ceci dit, les incidents aux abords des établissements sont souvent le fait de règlements de compte au sens commun où l'on pourrait l'entendre c'est-à-dire entre bandes rivales. Il semblerait que dans bien des cas que ces règlements de compte s'exercent bien souvent aussi entre jeunes scolarisés et personnes extérieures aux établissements scolaires. Dès lors, nous est-il possible de questionner la relation qu'entretient l'école et ses abords, c'est-à-dire avec son environnement immédiat,

ainsi que les relations qu'entretiennent les élèves entre eux et avec les jeunes n'étant pas scolarisés. Cependant, à cela, il semble convenable d'interroger les représentations en cours dans la société martiniquaise en ce qui concerne l'école, non seulement du point de vue des jeunes, des personnels encadrant et gestionnaire, mais aussi des parents. Cette période est souvent vécue comme une période contraignante générant une pression sociale aggravée par la baisse du pouvoir d'achat des ménages, par l'augmentation du coup de la scolarité, ainsi que la diminution du temps à s'y consacrer pour les parents...

Les spécialistes nous disent que la violence est intrinsèque aux sociétés contemporaines et qu'il serait question d'interpréter les phénomènes de violence comme étant le fruit d'un manque de repères moraux et de contrôle parental. Il est également fait le constat que ces phénomènes sont les expressions de certains sentiments d'appartenance identitaire allant dans le sens d'un processus d'intégration ou de déviance et faisant donc l'objet de postures individuelles et collectives qui coïncident sous certaines formes à des rites de passages valorisés par certains médias et par les jeunes eux mêmes.

D'où, le risque de l'amplification de ces phénomènes et que leur reproduction ne soit pas rare dans le contexte moderne d'accélération par effet de mode ou contagion médiatique. Or, il est sans nul doute que le traitement de leurs effets, ainsi que la difficulté de traitement de leurs causes profondes ne s'inscrit pas dans le court terme.



Un certain nombre de problématiques sont ainsi à prendre en compte par les professionnels aujourd'hui et plus largement par la société elle-même.

Les phénomènes de violences disparates ne sont pas du seul fait de la Jeunesse et faut-il encore rappeler qu'ils ne doivent pas être perçus comme une menace mais plutôt comme une ressource et ce dès aujourd'hui.

Dès lors, les phénomènes de violence attribuée aux Jeunes doivent trouver comme traitement des interventions à la fois internes et externes aux établissements scolaires. Mais aussi, permettre la mobilisation de l'ensemble des acteurs de la société et engendrer la constitution de politiques publiques sur le long terme en la matière, basées sur des interventions coordonnées aux divers échelons et catégories des forces agissantes. C'est ce qui est martelé par les différents acteurs dans le contexte actuel.

Une prise de conscience des différents acteurs médiatiques concernant leur rôle à jouer dans le véhicule et la consolidation de certaines valeurs et certains codes symboliques constituant un contenu patrimonial clé du processus de socialisation est essentiel. Car, sans jugement aucun concernant la prolifération de la « figure du Bad Boy » et de la femme « lascive », il est à prendre en compte l'impact des impositions de modèles dans l'unicité. Dans le cas présent, il est observable que ces archétypes soient perçus comme idéal puisque constituant presque les uniques éléments de repères du champ des possibles des identités sociales proposées à travers des supports médias tels que les clips vidéos, les films et jeux vidéos. Il est sans nul doute que nous devons être en mesure de développer par un travail avec les acteurs culturels et médiatiques à l'évolution du secteur vers des médias citoyens.

Pour revenir aux questions relatives à l'institution scolaire, retenons celle de la territorialité des établissements scolaires. Dès lors, il semble primordial qu'une réflexion soit à mener sur l'environnement des établissements en matière de prévention, de médiation et d'ouverture de ces établissements au quartier-Cité. Car, le rapprochement des familles avec l'Ecole ne se fera pas spontanément. Pourtant, la coopération entre les deux se révèle comme essentiel. Or, à titre d'exemple, pour bon nombre de parents ayant connu l'ancienne pédagogie scolaire, l'Ecole se révèle bien plus souvent que rarement tel que le lieu des complexes, portant les symboles du jugement, des humiliations et punitions et même de la répression. Pour ainsi dire, l'école n'est point vue comme un sanctuaire de connaissance et de rencontres, d'échanges et de

relations entre pairs dans la vocation socialisante de l'école. Mais, l'Ecole se résume à être une obligation.

Or, l'Ecole se devrait permettre une certaine ouverture sur la Cité dans les différents domaines : arts, sports, social, humanitaire. Ainsi, qu'elle devrait s'ouvrir aux diverses générations en prolongeant son rôle de lieu de savoir, de connaissance et de reconnaissance. D'où, il faudrait pouvoir créer les conditions de l'exercice du caractère polyfonctionnel des établissements scolaires. Cela passerait, par exemple, par la mise en place en début de soirée d'activités intergénérationnelles où voir tout simplement d'activités dédiées aux adultes. Cela faisant que ces derniers puissent s'approprier durablement ce lieu en prolongeant la possibilité d'une exemplarité des aînés concernant la désanctuarisation et l'école.

L'école devrait permettre la multiplication de lieux d'échanges entre la communauté éducative, celles des acteurs sociaux, les parents et les jeunes.

«Éléments à prendre en compte en termes de dispositifs et Politiques publiques :

Il faut souligner qu'au-delà de l'urgence médiatique et de la mobilisation des Institutions et d'une partie des jeunes, il faudrait prendre en compte les démarches en cours en tant qu'éléments de réponses.

-le développement et parfois l'activation des dispositifs de prévention de la délinquance et Sécurité : les Contrats et Conseils locaux de Prévention de la Délinquance, les Stratégies territoriales par exemple ou encore les Cellules de Veille permettant de coordonner les interventions complémentaires et permanentes devant les établissements...et à l'intérieur.

-le développement des pratiques de médiation sociale en plus des adultes relais et des équipes de médiation scolaires. Les acteurs de médiation sociale étant de plus en plus qualifiés, ceux-ci pourraient être davantage renforcer dans leur intégration aux rapports entre les élèves et la communauté éducative de même qu'au sein des projets de chaque établissement et non plus considérées uniquement comme présence rassurante, « vigile », pas toujours présent au moment des rixes.

-le développement d'espaces d'échanges et de rencontre entre parents avec les équipes éducatives telles que les expériences menées dans certains établissements avec notamment l'expérimentation de la « **Malette des parents** » mais aussi le soutien et accompagnement du Réseau de Parentalité (**REAAP**).

-L'Accompagnement individualisé ou collectif des enfants les plus en difficulté à travers le développement des dispositifs internes et externes de l'Education nationale, impliquant le développement de passerelles avec l'Education populaire et les professionnels du secteur psycho-social. C'est en partie la volonté exprimée récemment par le Rectorat mais qui dans la pratique peut encore se heurter à des pratiques professionnelles cloisonnées et à adapter fortement aux enjeux actuels. ([Pour télécharger : le guide des dispositifs de "Réussite partagée"](#))

De même que la prise en compte des récentes expérimentations issues des **Etats généraux de la violence à l'Ecole** portés par le Ministère de l'Education nationale notamment le **programme C.L.A.I.R: (Collèges et lycées pour l'ambition, l'innovation et la réussite)** en savoir plus : [Cliquez ici](#)

-Le développement de Politiques de Jeunesses prenant en compte de façon intégrée, les différentes jeunesses, les différents types de réponses, l'appui aux initiatives citoyennes des Jeunes, les espaces d'expressions et d'engagement, les modes de transmission des valeurs

Pour aller plus loin

Les Publications Centre de ressources sur ces thématiques :

Télécharger : *l'Etude sur l'Etat des lieux et perspectives de la médiation sociale en Martinique- 2010*

Télécharger : *le Guide des dispositifs Politique de la Ville*

Télécharger : *Le Guide de réussite éducative partagée en partenariat avec le Rectorat*

traditionnelles martiniquaises adaptées à leur temps, l'adéquation entre les parcours de formations et la prospective économique, environnementale et sociale, les contraintes de déplacement, logement, finances, l'offre et demande d'activités sportives et culturelles, etc... . Dans ce sens, une Démarche pour la Jeunesse martiniquaise qui soit intégrée, innovante, aux différents niveaux de compétences, et favorisant l'essentiel, la participation active des jeunes, est aujourd'hui attendue.

-la prise en compte des démarches nationales comme les dispositifs issus du **Plan Espoir Banlieue et les expérimentations en faveur de la jeunesse** qui sont en cours de mise en place : Service civique, Ecole de Deuxième chance, Internat d'excellence, Plateforme d'orientation, RSA jeunes, Apprentissage, etc... (En savoir plus : [Agir pour la Jeunesse à un an](#))

Enfin, la mobilisation actuelle, notamment les initiatives portées par les Jeunes eux mêmes contre la violence, ne doit pas retomber sans interroger les questions de fond telle que le rapport de la société martiniquaise avec cette Jeunesse. Voici un chantier pour la Martinique de demain et dès aujourd'hui ! (M.P et M.D)

Télécharger : *les éléments du cycle de qualification sur la Jeunesse 2009*

Télécharger La rubrique : *prévention de la délinquance et Sécurité*

Pour aller plus loin : Etude IAU- Les villes face à l'insécurité Cahiers n° 155 de l'Institut d'Aménagement et d'urbanisme d'Île de France Août 2010 [télécharger](#)

A SAVOIR

Les Etats généraux de la jeunesse au Morne Rouge

La municipalité du Morne-Rouge organisait ce 18 septembre 2010, une table ronde avec tous les acteurs sociaux, éducateurs, enseignants, parents d'élèves, associations sportives, culturelles, etc. qui œuvrent dans le secteur de la jeunesse. Il s'agissait de proposer des débats et d'imaginer un projet fédérateur que pourraient s'approprier les jeunes de la commune.. Les ateliers se sont déroulés de la manière la plus ouverte qui soit pour faire émerger des besoins nouveaux mais aussi des propositions concrètes.



Forum sur la Non violence au Carbet

Dans le cadre de la 4e journée internationale de la non-violence, l'association pour la promotion de la prévention précoce (AP3), organise **un forum le samedi**

2 octobre de 10 à 18 heures à son siège situé à l'office municipal des actions culturelles et sportives (Omacs) du Carbet. Une intervention sur cette thématique de la Sociologue Juliette SMREALDA est prévue.

Contrat Local de Sécurité de Trinité et accompagnement des errants (source F.A)

(...) **Le CCAS** (centre communal d'action sociale) de la ville de Trinité, en partenariat avec une douzaine de partenaires, tente actuellement de mettre en place de nouveaux projets pour améliorer la prise en charge des errants. « Nous avons observé une vivacité de cette population à Trinité, souligne Ghislaine Gegal, directrice du CCAS. Ils sont de plus en plus nombreux dans les communes qui se développent et présentent une attractivité, avec notamment les commerces. »

Un contrat local de sécurité a été signé en 2000 par la ville de Trinité. Ce contrat prenait particulièrement en charge toutes les difficultés liées aux conflits entre les jeunes, dans les familles, les phénomènes d'exclusion, en relais avec le SMPI (service municipal de prévention et d'insertion). En 2010, le contrat qui arrive à échéance est renouvelé à partir d'un nouveau diagnostic. Un état des lieux qui a débuté en février dernier est en voie d'achèvement. « À partir des propositions de la ville et de tous les partenaires, le plan d'actions qui sera présenté au courant du mois d'octobre prendra davantage en compte la question des errants, souligne Ghislaine Gegal. Il est important que chacun apporte sa pierre à l'édifice. Il faut réfléchir, baliser, mettre les fondations ensemble, pour qu'il n'y ait pas de rupture dans le travail. Car c'est un travail de longue haleine. La rechute est rapide pour ces personnes. »

Ce nouveau plan d'actions devrait notamment permettre au SMPI de renforcer son équipe. Un animateur social délégué à plein temps sur le public des errants doit être recruté. Son rôle est d'effectuer un travail d'approche pour faire le lien avec les partenaires sociaux et médicaux. La question du manque de structures d'accueil sur le Nord-Atlantique devrait être également au cœur du nouveau dispositif. « Il y a un déséquilibre car tout est centré sur Fort-de-France, souligne la directrice du CCAS, notamment les hôtels sociaux. Il faut aussi parfois accompagner les personnes jusqu'au centre de soins de l'hôpital Clarac pour la prise en charge des toxicomanes. »

Et de poursuivre : « Nous avons le souci de resocialiser les personnes. Pour cela, il nous faudra lier aussi le partenariat avec d'autres municipalités, car se trouvent sur Trinité des personnes originaires d'autres communes. C'est très important également d'avoir l'appui de la famille pour aider ces personnes. Il y a des malades psychiques qui ne sont pas forcément errants, ils déambulent la journée mais retrouvent un foyer le soir, d'autres qui ne sont pas prêts à entrer dans la famille. Ils ne sont pas forcément agressifs et pourtant ils font peur et dérangent. Parallèlement, il faut qu'ils soient dans la société pour renouer avec elle. »



- L'« équipe sécurité » du rectorat (source F.A)

Depuis la circulaire interministérielle

(éducation nationale et intérieur) de septembre 2009, toutes les académies de France et des Dom sont dotées d'EMS (équipe mobile sécurité). Celle de Martinique a commencé à véritablement travailler en février 2010 afin de faire baisser le phénomène de violences en milieu scolaire. 66 établissements secondaires -43 collèges et 23 lycées - ont été considérés comme « sensibles ». (Le lycée professionnel Lumina Sophie où s'est déroulé le drame avec le lycéen tué ce mercredi, n'en faisait pas partie avec zéro incident l'an passé.) Les membres de l'EMS sont bien identifiés par un tee-shirt noir siglé, ils apportent un renfort crucial au chef d'établissement et à la communauté scolaire. Leur mission ? : canaliser les tensions en prônant le dialogue.

Au quotidien, contrairement à ce qui se pratique dans l'hexagone, l'EMS a choisi de privilégier plutôt le côté préventif. À l'intérieur même des établissements du lundi au vendredi, voir le samedi, les agents dressent des rappels à loi (collectifs ou individuels), mènent des entretiens de réinscription (lorsqu'un élève est exclu définitivement exclu), surveillent l'environnement extérieur au lycée. Le tout en partenariat avec la gendarmerie, la police nationale et municipale. L'an passé, ils ont eu affaire à 5 « situations de crise » (au Marin, au François, à Acajou 1 et 2...) et ont rencontré plus de 170 élèves difficiles. Coïncidence ou pas, le nombre de faits de violence grave aurait déjà diminué : 82 au 1er trimestre, 57 au deuxième et 42 au 3ème.

Il y a également aujourd'hui un travail important du Rectorat à mettre en place en termes de Diagnostic de Sécurité des Etablissements.



2. Evaluation des CUCS du Lamentin et Fort de France

Les démarches d'évaluation des 2 CUCS sont en cours. **Le GIP-GPV et les acteurs de la Ville de Fort de France** ont pu connaître les résultats du diagnostic des quartiers entrepris par l'Observatoire des quartiers au regard des données recueillies, cartographiées et analysées. Ces premiers résultats portant notamment sur les évolutions de la population et notamment des écarts des 14 quartiers prioritaires par rapport à la moyenne de la ville, de la Martinique et au regard de la France hexagonale. Ces évolutions prenant notamment en compte les recensements INSEE 1999-2006 de population, les données CAF, Conseil Général, CGSS, .. Ainsi ont notamment été mis en exergue, la structure de la population par âge, l'évolution de la taille des ménages, la part des personnes âgées, des moins de 25 ans, des familles monoparentales, du nombre d'enfants, mais également du parc de logement, la part du logement social, le revenu fiscal des ménages, les niveaux de formations, les catégories socio professionnels représentées, etc..

3. Formation action sur la l'Observation territoriale dans le cadre de la démarche d'évaluation du CUCS

Le Centre de ressources Ville caraïbe en partenariat avec le CNFPT, a mis en place une formation action Mardi 15 et mercredi 16 septembre. Le Formateur était H. GUERY du COMPAS pour la mise à jour des logiciels BABORD et des cas pratiques.

Par ailleurs, la matinée du Mercredi était destinée aux enjeux de l'Observation dans le cadre de la démarche d'évaluation.

Des nouvelles initiatives en matière d'Observation sont en cours notamment : l'Observatoire de l'Habitat porté par la DDE, l'Observatoire (IAE) de l'Insertion par l'activité économique portée par l'URSIEA.

Un nouveau local pour le CFA

La Chambre de commerce et de l'industrie qui, depuis 13 ans, joue la carte de la formation des adultes dans le domaine tertiaire, en partenariat avec le conseil régional, vient de se doter d'un outil performant et moderne, un nouvel espace de 2000 mètres carrés construits avenue des Awaraks à Châteauboeuf faisant face à l'ancien établissement Conforama. En chiffre, la formation tertiaire à la CCIM, c'est 80% d'insertion professionnelle, 650 apprentis pour la rentrée 2010, 80 formateurs secondés par plusieurs dizaines d'accompagnants en entreprise ou de tuteurs, pour dispenser dans 15 filières diplômantes qui vont du CAP jusqu'au bac pro, et maintenant jusqu'à la licence pro banques et assurances ainsi qu'au master en logistique.

Les élus et les équipes ont ainsi donc pu appréhender plus finement les enjeux de cohésion sociale et urbaine révélés par ces premiers résultats et qui pourront être réinvestis dans l'évaluation du CUCS en perspectives d'une nouvelle contractualisation. Par ailleurs, ces résultats pourront être complétés par les démarche de diagnostic exploratoire en cours, les quartiers prioritaires de Dillon et Terres Sainville ayant été retenu pour Fort de France.

Le GIP-DSU du Lamentin a commencé de son côté une démarche d'évaluation de son CUCS. Cette démarche repose sur le choix d'un expert extérieur qui accompagnera le GIP dans le pilotage de son évaluation. Des premières orientations ont pu être prises dans la démarche notamment sur les axes thématiques : la gestion urbaine de proximité, l'implication du partenariat, l'insertion par l'économique, le soutien aux initiatives et surtout la part importante que représentera le PRE et plus globalement la Réussite Educative, Pilier de la Cohésion sociale au Lamentin.

Vous pouvez retrouver des éléments sur le site dans la rubrique [Observation territoriale](#).



Diaporama liens entre Observation territoriale et Evaluation (Formation a 2010)



Note les enjeux de l'Observation territoriale dans le cadre de l'évaluation caraïbe CNFPT- Septembre 2010)



Sources Internet (Observation territoriale- Formation CNFPT- Ville caraïbe)

BREVES

Le président de la commission formation éducation du conseil régional, invité lors de l'inauguration officielle a dévoilé une partie du plan de relance de la collectivité régionale en ce qui concerne le secteur de la formation, en affirmant la volonté affichée du président Letchimy de doubler très rapidement le nombre des jeunes en apprentissage, qui atteindrait alors les 4 000 à l'horizon 2013. Ainsi serait créée pour l'entreprise une prime incitative à l'emploi d'un second apprenti, de même que la collectivité s'engagerait dans ce champ d'activité, tout comme la municipalité de Fort-de-France accueille chaque année une centaine de jeunes.

Nouveau maillon contre la drogue

L'équipe de la Maison de la cohésion sociale de Schœlcher accueille dorénavant une cellule d'écoute et de suivi thérapeutique en direction de parents ou de proches des toxicomanes, antenne de l'ATTRAIT. Contact : 0696.94.33.70 ou 06.96.85.66.46. Permanence tous les jeudis.

A NOTER

Les Journées Mondiales de l'Urbanisme, Organisées par la SFU, Société Française des urbanistes se tiendront en Martinique, à Fort-de-France, les 8, 9 et 10 novembre 2010 sur la thématique : Comment les Villes des caraïbes peuvent elles devenir durables ? En savoir Plus


JOURNÉES MONDIALES DE L'URBANISME
FORT DE FRANCE
du 7 au 14 novembre 2010

COMMENT LES VILLES DES CARAÏBES PEUVENT-ELLES DEVENIR DURABLES ?
De quoi se compose l'urbanisme ? Quelles sont les thématiques et les enjeux ? Comment contribuer à une meilleure qualité des espaces habités et naturels ?

Chaque année, la Société Française des Urbanistes, implique depuis l'étranger dans cette manifestation, tout à la fois locale et internationale, apporte sa contribution à cet événement.
Son objectif est de porter témoignage et faire appel à la conscience des citoyens et des collectivités, pour une meilleure cohésion entre environnement et développement des villes et des territoires.
Pour la première fois, les Journées Mondiales de l'Urbanisme en France se tiendront en 2010, dans un territoire ultra marin, la Martinique.
Elles rassembleront les acteurs concernés : collectivités territoriales, institutions, représentants de la société civile, chercheurs, experts, organisations professionnelles...
En parallèle des JMU, visites dans les Caraïbes, ateliers thématiques ouverts aux participants et à des étudiants et des jeunes professionnels diplômés des régions Caraïbes et Europe.

Depuis sa création, en 1949, le Jour Mondial de l'Urbanisme, le 8 novembre, est un moment privilégié pour mettre en perspective le devenir des villes et des territoires. Il a été fondé par le professeur Charles-Marie de la Probert de l'Université de Buenos Aires, afin de faire croquer l'intérêt du public et des spécialistes pour l'urbanisme, tant à l'échelle locale qu'internationale.

Pré-inscriptions en ligne
<http://www.journees-mondiales-urbanisme.org/>

Concours photo/vidéo sur téléphone portable

La direction de la Jeunesse et des Sports, en partenariat avec Le Conseil Départemental de la Jeunesse, la DRAC, L'Agence de cohésion sociale, organise un concours de photo / Vidéo avec les téléphones portables pour les jeunes âgés de 12 à 26 ans intitulé : « EnsembleResponsables, des histoires d'engagements citoyens

du 8 septembre au 31 octobre » . Ce concours a pour objectifs de valoriser l'utilisation artistique, sociale et culturelle du téléphone mobile, d'éduquer sur les droits à l'image et la propriété intellectuelle, de créer des liens entre les générations. De nombreux lots sont à gagner.
Informations : Chantal Dardanus. 05.96.59.03.24 - Chantal.dardanus@jeunesse-sports.gouv.fr

Une action citoyenne pour la Martinique : Devenir « relais de prévention des risques sexuels en proximité »,

La prévention des risques sexuels doit être réalisée dans des groupes restreints, au plus près de la population, et par des tiers connus de tous, conscients de la problématique de santé publique, et volontaires pour agir en réseau.

Action Sida Martinique propose à tous les Volontaires de devenir « Relais de Prévention des risques sexuels en proximité » : Vous recevrez gratuitement une formation et un accompagnement à votre premier projet de prévention vous permettant de développer votre action « Relais » dans votre groupe. Vous participerez au réseau des personnes ressources en prévention des risques sexuels.

La prochaine formation se déroulera les 9 et 23 octobre et 6 et 20 novembre de 8H à 12H.
Pour tout renseignement appeler : Mme Marie-Odile GLISE au 0596 63 93 15, 0696 22 83 00 ou par mail à formationsidamart@orange.fr

Dans les AGENDAS : Rencontres territoriales des Antilles et de la Guyane : **Quelle gouvernance locale pour un développement des territoires ultramarins ? 15-16-17 décembre au complexe world Trade center (Z.I Jarry) organisées par les Délégations régionales CNFPT en direction des cadres territoriaux. En savoir plus : Délégation Martinique**

ZAC Etang Z'abricot BP 674
97264 FORT-DE-FRANCE cedex
Tél. : 05 96 70 20 70 - Fax : 05 96 63 84 92
<http://www.martinique.cnfpt.fr>
Directrice régionale: **Arlette Pujar**

« DES RESSOURCES POUR L'ACTION »

**CONSULTEZ NOTRE RUBRIQUE :
ACTUALITES//AGENDA // APPELS A PROJETS
REGULIEREMENT MISE A JOUR**

www.villecaraibe.com